

REPUBLIQUE RWANDAISE  
MINISTRE DE LA JEUNESSE  
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF  
B.P. 1044 KIGALI.-

Kigali, le 29 AOUT 1986

N° 3309 /15.08.01

*Reçu le 5/8/86*

*cl*

Monsieur l'Ambassadeur de la  
République du Zaïre au Rwanda  
K I G A L I.-

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur de me référer à votre lettre n°13214/12/344/86 du 12 août 1986 pour porter à votre connaissance que je marque mon accord pour l'exhibition de deux boxeurs Zaïrois dont question dans votre précitée. Vous voudrez bien néanmoins m'indiquer au préalable le calendrier des compétitions ainsi que les salles qui les abriteront.

Pour ce qui est des combats avec des boxeurs rwandais, vous vous mettrez en contact avec l'Association Rwandaise des Arts Martiaux qui en appréciera l'opportunité.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma haute considération.

*Ex. ne  
primature  
JH*

C.P.I. à:

- Monsieur le Préfet de Préfecture  
KIGALI.-
- Monsieur le Président de l'Association  
des Arts Martiaux  
KIGALI.-
- Monsieur le Président du Boxing  
Club de Kigali  
KIGALI.-

Pour le Ministre de la Jeunesse  
et du Mouvement Coopératif  
en mission,  
MUGEMA Romuald  
Secrétaire Général.-

